


Épreuves	GS Femmes (20-21 février) et GS Hommes (22-23 février)
Endroit	Ski Garceau 190, chemin du Lac Blanc, Saint-Donat-de-Montcalm (Québec)
Horaire	20 au 23 février 2023 Piste : Togo Départ 9 :45 chaque jour
Organisation	Club de ski Mont Garceau
Sanction	Calendrier des courses FIS 2022-2023
Admissibilité et règlement	Les règlements de Alpine Canada Alpin, de Ski-Québec alpin et de la FIS seront observés.
Inscriptions	<p>Athlètes du Québec seulement : inscriptions par le site Web de SQA https://adhesion.skiquebec.qc.ca/entraîneur/login.php au plus tard 15 jours avant chaque événement.</p> <p>Autres athlètes : inscriptions sur formulaires officiels FIS seulement par courrier électronique à sqa@skiquebec.ca</p> <p>Frais d'inscription :</p> <ul style="list-style-type: none"> - \$80 par course (\$60 USD) incluant le billet de remontée mécanique et les taxes. - Le secrétariat de course sera ouvert au chalet de Ski Garceau, 4e étage, Un seul représentant par club doit se présenter. <ul style="list-style-type: none"> o Dimanche 19 février entre 15h et 17h30 o Chaque matin de course à partir de 7:30 <p style="text-align: center;">Date limite d'inscription: samedi 18 février 2023 à 11h59 HNE (RIS 604.4.1)</p> <p>Mode de paiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En personne : Argent comptant, carte de crédit, chèques d'équipe en dollars canadiens. Les chèques d'équipes devront être faits à l'ordre du «Club de Ski Mont-Garceau». AUCUN CHEQUE PERSONNEL N'EST ACCEPTÉ. S.V.P. le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de l'inscription. - En ligne : Allez à https://fis-skigarceau.com pour confirmer et payer l'inscription des athlètes. <ol style="list-style-type: none"> 1. Pour chaque jour, sélectionnez le nombre d'athlètes à inscrire et fournissez leur numéro FIS. 2. Ajouter au panier et payer par carte de crédit. Vous recevrez votre reçu par voie électronique. 3. Récupérez les billets de course au Mont-Garceau au secrétariat
Frais pour dossard	Un chèque de \$100 par équipe doit être versé comme dépôt au moment de l'inscription. Le chèque sera détruit ou retourné au retour de tous les dossards de l'équipe. Aucun remboursement aux équipes des gagnants qui ne se présentent pas à la remise des médailles. (politique de ACA).
Entraînement	Sera déterminé à la réunion des entraîneurs.
Réclamations et protêts	Réclamations et protêts doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de \$100 CAD (RIS 644.4)
Réunion et tirage	Dimanche 19 février au mercredi 22 février à 19 :00 en ligne à : https://teams.live.com/meet/9374808104595



Avis de Course
FIS – SUPER SÉRIE SPORTS EXPERTS présentée par Audi
Le 20 et 21 février 2023 (Femmes)
Le 22 et 23 février 2023 (Hommes)



Tableau d'affichage	Au bas de la piste Togo
Communication	Groupe WhatsApp : https://chat.whatsapp.com/I9rrumvCzEN6XiDCnjJVHZ L'ensemble des documents (liste de départs) et autres seront disponible sur le site internet suivant : https://fis-skigarceau.com
Remise de prix	En face du chalet principal ~30 minutes après la course
Hébergement	Responsabilité des coureurs et entraîneurs
Information	Secrétaire d'épreuve Isabelle Jenkins ijenkins@canacom.com Directeur d'épreuve Jean-Philippe Gagnon jeanphilippe.gagnon@hotmail.ca 514-951-1158 Ski Québec alpin : Yanique Verne sqa@skiquebec.ca 514-966-2593
Comité de course	Directeur d'épreuve : Jean-Philippe Gagnon jeanphilippe.gagnon@hotmail.ca Secrétaire d'épreuve : Isabelle Jenkins ijenkins@canacom.com Chef de piste : Jean-François Marion mariongauthier@live.ca Délégué technique : Michel Marcoux
Responsabilité	Ski Garceau, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs du Club de ski Mont-Garceau se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.
Note	Cet évènement est tenu avec la participation financière du gouvernement du Québec 

Bonne Chance !!!

